

Section Santé Humaine

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 8-3091 rév. 3**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

BIO6MED

22-24 Avenue Robert Soleau
06600 ANTIBES

SIREN N° 483066031

Satisfait aux exigences de la norme
Fulfils the requirements of the standard

NF EN ISO/CEI 17025 : 2005

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'examens/analyses en :
and Cofrac rules of application for the activities of examination/analysis in :

**BIOLOGIE MEDICOLEGALE
FORENSIC BIOLOGY**réalisées par / *performed by :***LBM BIO6MED**

et précisément décrites dans l'annexe technique suivante.
and precisely described in the following technical annexes.

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/CEI 17025 : 2005 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF de janvier 2009).

Accreditation in accordance with the recognised international standard ISO/IEC 17025 : 2005 demonstrates technical competence for a defined scope and the operation of a laboratory quality management system (re. Joint ILAC/ IAF/ISO Communiqué dated january 2009).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **01/06/2014**Date de fin de validité / *expiry date* : **31/01/2017**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable de l'Unité d'accréditation Est,
The Unit Accreditation Manager,

Benoît CARPENTIER

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 8-3091 Rév 2. *This certificate cancels and replaces the certificate N° 8-3091 Rév 2.*
Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS
Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE A L'ATTESTATION D'ACCREDITATION – REV. 3

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

LBM BIO6MED
22-24 Avenue Robert Soleau
06600 ANTIBES

Pour son site :

- Laboratoire de Toxicologie - 22-24 Avenue Robert Soleau - 06600 ANTIBES

Elle porte sur les examen(s)/analyse(s) suivante(s) :

Accréditation Non Valide

| | |
|-------------|--|
| Site | Laboratoire de Toxicologie 22-24 Avenue Robert Soleau 06600 ANTIBES |
|-------------|--|

Elle porte sur les examens(s)/analyse(s) suivante(s) :

| BIOLOGIE MEDICOLEGALE / Toxicologie | | | | |
|---|--|---|--|---|
| Nature de l'échantillon biologique | Nature de l'examen/analyse | Principe de la méthode | Référence de la méthode | Remarques (Limitations, paramètres critiques, ...) |
| <p>Tout échantillon biologique d'origine humaine (sang et dérivés, urine, échantillons cutanés ou muqueux, phanères...)</p> <p>Traces de tout échantillon biologique prélevées sur tout type de support (ex. tissus, écouvillonnages d'objets solides, ...)</p> | <p>Recherche, identification ("screening") et/ou évaluation de la concentration de xénobiotiques</p> <p>Type de substances/métabolites : stupéfiants, drogues-toxiques, anabolisants, médicaments, produits phytosanitaires, autres substances naturelles ou de synthèse</p> | <p>Méthode de type qualitatif et/ou quantitatif</p> <p>Déprotéinisation, extraction, avec ou sans hydrolyse, avec ou sans dérivatisation, avec ou sans purification</p> <p>Chromatographie en phase gazeuse (CPG) avec détection par FID (ionisation de flamme) (*) et/ou SM (spectrométrie de masse) (*)</p> | <p>Méthodes reconnues, adaptées ou développées (B)</p> | |

Portée flexible étendue (B): Le laboratoire peut adopter et/ou adapter toute méthode reconnue (fournisseur, bibliographie ou normalisée), voire développer ses propres méthodes, selon le(s) même principe(s) de méthode, dans la limite des possibilités définies dans la portée d'accréditation.

La liste exhaustive en vigueur des examens/analyses couverts par l'accréditation est disponible auprès du laboratoire.

L'Assistante Technique d'Accréditation,
The Technical Assistant for Accreditation,

Audrey BONNET

Accréditation Non Valable

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique – rév. 2.